



Le St-Cyprien

Vol. I, no. IV, juin 2024

Express



MOT DU MAIRE

Un des grands défis des conseils municipaux est de transformer des idées en réalisations qui améliorent la qualité de vie des citoyens. Plusieurs connaîtront leurs aboutissements au cours des prochaines semaines.

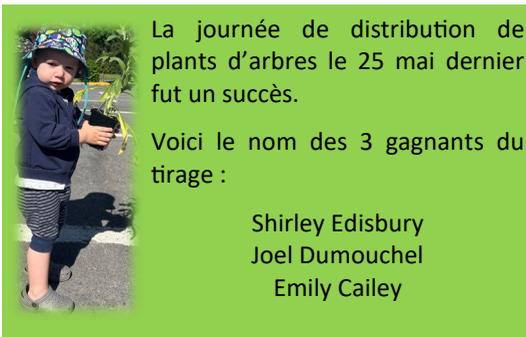
Le règlement sur l'utilisation de l'eau potable offrira une plus grande souplesse aux utilisateurs des réseaux de même que la réfection des puits.

Le parc Michel-Dumouchel connaîtra aussi une cure de rajeunissement, et une phase de développement qui en fera un nouveau pôle d'attraction en loisirs familiaux. Surveillez les annonces sous peu.

Des activités plus spéciales pour nos aînés dans le cadre du programme MADA sont aussi à suivre.

Les réalisations tombent à point nommé avec l'arrivée du beau temps. La fin des classes augmentera la circulation des jeunes en secteur résidentiel : essayez d'être plus vigilant pour la période.

Jean-Marie Mercier, Maire
mairie@st-cypriendenapierville.com



Les bureaux municipaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Les bureaux sont fermés le vendredi



Cahier Mada pages 5-8 Retour sur un témoignage de l'activité de marche et prochaine activité de la FADOQ p.8



De l'eau potable pour tous en milieu urbain

Actuellement, le secteur résidentiel du golf est desservi par deux puits qui alimentent un réservoir. Ces installations suffisent actuellement pour répondre aux besoins des usagers dans des conditions climatiques optimales, moyennant une utilisation raisonnable. Cependant, en période de canicule et /ou lorsque la consommation des usagers augmente, ces installations deviennent à risque.

Un nouveau règlement sur l'utilisation de l'eau potable a été adopté en mai (R.555) afin d'offrir plus de latitude aux usagers selon les conditions climatiques ou la situation de nos installations.

S'il n'y avait pas de limitations, certaines habitudes des usagers, mettraient en péril le bon fonctionnement de nos équipements. Le remplissage de piscine est un bel exemple. Si tous les propriétaires remplissaient leur piscine en même temps, notre réseau tomberait certainement en défaillance. Nous avons, donc instauré les périodes de remplissage en alternance, comme pour l'arrosage, Différents moyens sont prévus dans la réglementation pour éviter la surconsommation. Nous vous invitons à prendre connaissance du tableau résumé, disponible dans la présente édition du bulletin et sur notre site internet.

C'est en agissant de façon responsable que chacun peut contribuer à sauvegarder la ressource en eau.

Comme il est important d'assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau, il est nécessaire de chercher de nouvelles sources d'eau potable. Les

recherches ont débuté, il y a quelques années. Des forages exploratoires ont été réalisés, malheureusement ils n'ont pas été concluants. Les hydrogéologues avaient dirigé les recherches à l'intérieur de la zone agricole, dans l'objectif de s'éloigner des puits existants et de la zone d'influence du piège hydraulique de Recochem. Ces cibles ont été mises de côté en considération des nombreux refus émis par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) en lien avec des demandes d'autres municipalités. Nous avons le devoir de démontrer que tous les efforts possibles ont été faits pour trouver de l'eau en zone blanche avant de pouvoir poursuivre des recherches en zone agricole.

Nous avons donc procédé à des levés de type VLF qui nous ont permis d'identifier deux cibles potentielles à l'intérieur du périmètres d'urbanisation. Leurs emplacements sont optimaux en considération de leurs proximité par rapport aux installations existantes et aux secteurs à desservir. Au cours des prochaines mois, ces cibles seront forées et nous espérons que cette fois-ci les résultats seront satisfaisant et nous permettront de poursuivre nos démarches pour la mise en opération d'un ou deux nouveau puits.

Tous ces travaux financés par règlement d'emprunt, ainsi la facture sera équitablement assumée par les usagers actuels et futurs, :À moyen terme, l'ajout de nouveau puits en plus de sécuriser l'existant, permettra de consolider le développement de notre périmètre d'urbanisation et améliorer le milieu de vie.

Restez à l'affût des nouveaux panneaux pour l'utilisation de l'eau potable



Niveau d'utilisation de l'eau potable en vigueur

VERT

Pour tous les détails des restrictions et autorisations
www.st-cypriendenapierville.com



Niveau actuel d'utilisation de l'eau potable en vigueur présentement

Type d'arrosage	Niveau vert	Niveau jaune	Niveau rouge
Arrosage manuel pour des fins d'arrosage de jardin, fleurs, arbres ou autre végétaux	Autorisé en tout temps	Autorisé en tout temps	Autorisé en tout temps
Arrosage automatique, arrosage mécanique et arrosage avec tout équipement alimenté par un boyau d'arrosage pour des fins d'arrosage de pelouse	Autorisé de 20h-22h# civique pair : jours pairs# civique impair : jours impairs	Prohibé en tout temps	Prohibé en tout temps
Arrosage mécanique pour des fins d'arrosage de jardin, fleurs, arbres ou autres végétaux	Autorisé de 3h-5h# civique pair : jours pairs# civique impair : jours impairs	Autorisé de 3h-5h# civique pair : mardis # civique impair : jeudis	Prohibé en tout temps
Arrosage automatique pour des fins d'arrosage de jardin, fleurs, arbres ou autres végétaux	Autorisé de 20h-22h# civique pair : jours pairs# civique impair : jours impairs	Autorisé de 20h-22h # civique pair : mardis # civique impair : jeudis	Prohibé en tout temps
Arrosage d'un véhicule ou de toute autre construction	Autorisé en tout temps lorsqu'il est muni d'un pistolet d'arrosage	Prohibé en tout temps	Prohibé en tout temps
Remplissage complet d'une piscine	Prohibé en tout temps	Prohibé en tout temps	Prohibé en tout temps
Remplissage partiel d'une piscine Du 3e dimanche du mois de mai au dernier dimanche du mois de septembre - remplissage de 15 cm maximum En dehors de cette période - hauteur maximale permise d'un mètre	Autorisé de 20h-22h# civique pair : jours pairs# civique impair : jours impairs	Autorisé de 20h-22h # civique pair : mardis # civique impair : jeudis	Prohibé en tout temps
Dans le cas d'une nouvelle pelouse ou nouvel aménagement paysager	Autorisé de 20h-23h pendant 14 jours consécutifs sur obtention d'un permis	Aucun permis ne sera délivré	Aucun permis ne sera délivré

Utilisation de l'eau provenant du système d'aqueduc prohibée en tout temps:

- À des fins autres que pour sa propriété
- À des fins d'arrosage de l'asphalte, des trottoirs ou de stationnement
- À des fins de remplissage complet d'une piscine
- À des fins d'irrigation dans une exploitation agricole
- À des fins d'arrosage de terrains de golf
- En tant que source d'énergie ou pour actionner une machine quelconque
- Pour les appareils de climatisation, de réfrigération, de refroidissement, de chauffage, un groupe électrique ou tout appareil de mécanique du bâtiment

LA SÉANCE EN BREF

Lors de la séance ordinaire du 11 juin dernier, le Conseil municipal :

- A déposé le rapport du maire que vous recevrez sous peu par la poste;
- A approuvé le rapport de l'an 11 relatif au schéma de couverture de risques en sécurité incendie avec la M.R.C. des Jardins-de-Napierville;
- A modifié son cadre des ressources humaines pour les conditions de travail de ses employés
- A adopté les règlements, suite au dépôt des projets de règlement en mai, afin de constituer une réserve financière pour :
 - l'entretien des équipements et infrastructures d'aqueduc (R.560)
 - l'entretien des équipements et infrastructure d'égout (R.561)
 - la vidange des étangs et la disposition des boues (R.564);
- A adopté un règlement modifiant le territoire assujetti sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) (R.562);
- A déposé des projets de règlement pour :
 - modifier le règlement sur la publication des avis publics (R.563)
 - règlement de concordance avec le règlement URB.205-15-2023 (R.565)
 - modifier le règlement de zonage afin d'autoriser les projets intégrés résidentiels et commerciaux (R.567)
 - mettre à jour les règles encadrant le comité consultatif en urbanisme (CCU) (R.568)
 - modifier le règlement sur le skatepark (R.569);
- A tenu une assemblée de consultation suite au 1er projet de règlement et a déposé le 2e projet de règlement pour venir modifier le règlement de zonage concernant les habitations pour travailleurs agricoles (R.557);
- S'est prononcé sur la demande de dérogation mineure DM 20241-002, le 6 rue Joanie

Programmation Loisirs et Culture

Session été 2024

Inscription en ligne sur: www.qidigo.com, horaire différent selon les cours

(Paiement en ligne par carte de crédit)

Chalet des loisirs (52, rue de l'Aqueduc, Napierville), de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

(Paiement par carte de crédit, chèque ou argent comptant)

MADA

À l'approche de la période des déménagements, voici quelques ressources qu'il est important de connaître. Les déménagements sont habituellement planifiés et voulus, mais il arrive que dans certaines situations ils s'imposent d'eux-même. En se retrouvant loin de son réseau et des activités auxquelles on était habitué, il devient alors beaucoup plus important de connaître les ressources qui s'offrent à nous pour aider dans la transition.

Saviez-vous que ?

Service d'aide à la recherche de logement Roussillon (SARL)

514-607-4742

<https://www.habitation.gouv.qc.ca/en-vedette/besoin-dun-logement-on-est-la-pour-vous-aider/recherche-de-logement>

Mise en garde!

Certaines personnes malveillantes profitent de la période actuelle pour arnaquer les locataires en recherche de logement en affichant des annonces pour des logements dont ils ne sont pas propriétaires ou qui n'existent pas.

À noter! Les mandataires de la SHQ ne vous demanderont **aucun acompte** ou **aucun paiement avant la signature d'un bail**.

Si vous êtes victime d'une fraude, rendez-vous au poste de police de votre localité ou communiquez avec le 911 afin de déposer une plainte officielle.

En tout temps, vous êtes invité à [prendre connaissance de nos conseils de prévention](#).

Soyez vigilant(e)!

Source : Société d'habitation du Québec

Des crédits existent pour aider les aînés

CRÉDIT D'IMPÔT POUR FRAIS ENGAGÉS PAR UN AÎNÉ POUR MAINTENIR SON AUTONOMIE (LIGNE 462)

Vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt remboursable pour frais engagés par un aîné pour maintenir son autonomie si vous remplissez **les deux** conditions suivantes :

- vous résidiez au Québec le 31 décembre 2024;
- vous aviez 70 ans ou plus au 31 décembre 2024.

Ce crédit d'impôt est égal à 20 % du total des frais suivants :

- les frais d'achat, de location et d'installation de biens admissibles (**les premiers 250 \$ ne sont toutefois pas admissibles**);

les frais de séjour dans une [unité transitoire de récupération fonctionnelle](#).

Ces frais doivent avoir été payés par vous ou votre conjoint.

Pour demander ce crédit, **remplissez la partie E de l'annexe B**.

Témoignage

LE CYPRIOTES-AÎNÉS VOUS PROPOSE DANS CETTE ÉDITION LA RENCONTRE D'UN COUPLE D'EX-RÉSIDENTS DE ST-CYPRIEN, VIVANT DEPUIS PEU À ST-JEAN-SUR-RICHELIEU. NOUS LES LAISSONS SE PRÉSENTER :

Monsieur P : Nous formons un couple depuis 54 ans et nous avons vécu à St-Cyprien pendant 42 ans. Nous sommes parents de deux enfants, un garçon et une fille, nous avons quatre petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Madame M : Nous sommes déménagés à St-Jean-sur-Richelieu en mars 2022, en appartement, près des services dont l'hôpital. Pour nous, c'était hors de question d'aller vivre en résidence pour aînés.

CYPRIOTE : *Qu'est-ce qui vous a amené à faire ce choix d'aller vivre à St-Jean?*

Madame M : La raison est principalement la difficulté de plus en plus grande de prendre soin de notre propriété, une maison de 10½ appartements avec un garage double et un terrain d'1½ arpent. De faucher le gazon prenait 8 heures, en plus de tout le reste, et à cause de notre état de santé à tous les deux, nous ne pouvions plus bien entretenir. Mon mari a dû être opéré au genou dernièrement, mais le mal existait depuis longtemps. Et il n'y a pas eu de miracle!

CYPRIOTE : *Avez-vous cherché à obtenir de l'aide?*

Monsieur P et Madame M : Oh oui! Impossible de trouver dans notre milieu. Notre fille vit en Ontario et notre fils, plus près, mais il a aussi de grandes responsabilités. Comme nous ne pouvions compter sur aucune

aide extérieure, nous avons dû prendre cette décision après avoir réfléchi et cherché la solution pendant plus de deux ans.

Monsieur P : Nous sommes toujours très attachés à cette maison, que nous avons construite nous-même, et aussi reconstruite puisque nous avons subi un incendie. Nous l'avons cédée à notre petite-fille, pour l'évaluation municipale, afin qu'elle demeure dans la famille.

CYPRIOTE : *Êtes-vous quand même raisonnablement heureux à St-Jean?*

Monsieur P : Non, on ne peut pas dire ça ! Personne ne se parle ni cherche à se connaître. Personne ne fréquente personne et à 19h30 toutes les lumières sont éteintes et les gens sont couchés. Il faut faire très attention au volume du téléviseur ou de la musique et nous n'avons qu'un minuscule balcon comme sortie à l'extérieur.

L'an passé, j'ai eu l'occasion de faire un petit jardin, ce qui m'a tenu occupé quand même un peu, même avec mes genoux qui me limitaient beaucoup. J'ai eu une belle production, mais mon petit jardin, il n'a pas fait que des heureux, il y a toujours des chialeux, des jaloux, qui trouvent même le moyen de détruire.

Madame M : À part une poignée de mains de quelques dames à notre arrivée, depuis plus rien. Mais, le projet de mon mari de faire ce petit jardin nous a permis quelques contacts avec des voi-

sins, en particulier avec les plus âgés, qui ont reçu nos surplus de tomates, et ils ont beaucoup apprécié. Depuis, nous leur rendons service à l'occasion, ce qui leur fait du bien.

Ce qui est positif est que le bloc est très sécuritaire, nous ne craignons rien; nous n'avons pas non plus à nous soucier de transporter les poubelles, de pelleter ou d'entretenir quoi que ce soit, c'est ce que nous voulions et qui nous a amené à prendre notre décision.

CYPRIOTE : *Quel était votre souhait réel quand vous avez décidé de vendre, quant à votre nouveau lieu d'habitation? Et quelle a plutôt été votre réalité?*

Monsieur P : Notre souhait c'était de rester à Napierville. Un logement 4½ aurait suffi en autant que ce soit des grandes pièces. Notre appartement à St-Jean est beaucoup trop petit. Nous n'avons aucune qualité de vie.

Madame M : À Napierville, ce qui aurait pu être disponible est un logement à \$800 environ, sans bail, qui aurait eu d'énormes réparations à faire, et ce loyer n'était pas garanti une fois la rénovation faite. Nos moyens sont très limités, parce que nous avons été journaliers toute notre vie, sans régime de retraite privé. Nous n'avons que les pensions du gouvernement.

Il n'y avait rien à Napierville à un prix raisonnable. Avec l'aide de notre petit-fils, nous avons finalement trouvé notre logement actuel à St-Jean mais c'est loin d'être l'idéal. Mon mari ne voulait pas trop s'éloigner, pas question d'Iberville ou de St-Luc, et c'est tout ce que nous avons pu trouver, selon nos moyens.

CYPRIOTE : *Qu'est-ce qui vous manque le plus?*

Monsieur P : Le peu d'espace, l'appartement est tellement minuscule. L'immeuble est un douze logements d'environ 60 ans qui est très mal entretenu. Même si des réparations urgentes sont toujours à faire, le propriétaire n'en fait absolument pas de cas ou encore il envoie des gens incompetents avec beaucoup de délai. Et c'est pareil dans les onze autres logis.

Madame M : Ce qui manque ici, à St-Cyprien, ce sont des logements à prix abordables, adaptés pour les aînés comme les HLM, mais il faut attendre des années avant qu'un logis se libère. Il faudrait aussi du transport et une meilleure communication entre les rangs et le village.

Mais ici à St-Cyprien au moins tout le monde se parle, se salue; tout le monde connaît tout le monde. Ma famille est d'ici, nos amis aussi. Nous avons conservé toutes nos attaches, médecin, CLSC, commerces, banque, pharmacie, coiffeurs. Nous venons aussi jouer au bingo chaque fois que c'est possible.

CYPRIOTE : *Et s'il vous était donné de revenir vivre à St-Cyprien ou à Napierville, qu'est-ce que vous rechercheriez et dans quel secteur?*

Monsieur P : On aimerait louer un grand appartement dans le village ou peut-être une maison dans le parc de roulottes, mais nous ne voulons pas acheter. Actuellement, notre loyer est de \$735. Nous pourrions envisager de payer un peu plus, pour plus de confort et surtout revenir chez nous. On cherche!

Madame M : Encore cette année et c'est la 2e fois en 2 ans, nous avons eu une très grosse augmentation de loyer; nous avons dû aller jusqu'à la Régie du logement pour contester. Parce qu'il y aurait possibilité d'entente avec le propriétaire, nous avons renouvelé notre bail, mais nous n'avons encore rien conclu avec lui. Les réparations urgentes attendent toujours, et quand des réparateurs se présentent, ils trouvent le moyen de nous soutirer de l'argent. Tout ça nous rend insécures pour ce qui nous attend dans l'avenir.

CYPRIOTE : *Avez-vous des conseils à donner aux aînés qui réfléchissent actuellement à vendre leur maison pour prendre un appartement?*

Monsieur P : Ce serait de chercher à avoir de l'aide à domicile, autant pour les travaux extérieurs sur le terrain que pour l'entretien de la maison, peinture, ménage de printemps, lavage de murs ou de planchers. On se retrouve avec des dou-

leurs partout, aux épaules, aux bras. Il faut pas avoir peur de demander! Connaissances, petites annonces, la municipalité, le CLSC ou même faire affaire avec des étudiants.

Madame M : Ça dépend de leur état de santé bien sûr, quelqu'un qui a un cancer ou est en chaise roulante, souvent n'a pas le choix. Pour avoir de l'aide, il y aurait un prix à payer, c'est sûr, mais ça vaut mieux que la situation dans laquelle nous nous trouvons, comme beaucoup d'autres aussi! Et il faut penser aussi à tout ce qu'on doit laisser derrière pour s'en aller dans un si petit espace. Si on aime les travaux manuels, l'artisanat, on oublie ça! Il y a aussi les augmentations de loyer, on ne sait jamais ce qui nous attend, et les chèques de pension eux n'augmentent pas.

CYPRIOTE : *En terminant, que pouvons-nous vous souhaiter pour l'avenir?*

Monsieur P et Madame M : Mis à part de conserver la santé qu'il nous reste le plus longtemps possible, nous souhaitons revenir chez nous! Notre vie, elle est ici!

CYPRIOTE : Un grand merci pour votre temps, et votre sincérité tout le long de ce témoignage. Bonne chance dans vos recherches et, de tout cœur, nous vous souhaitons que votre rêve se réalise!

Retour sur l'activité de marche

Le lundi 3 juin 2024, les municipalités de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Saint-Cyprien invitaient conjointement leurs citoyens à une randonnée pédestre guidée dans le magnifique parc régional situé à Saint-Bernard. Organisée dans le cadre de la politique MADA (Municipalité Amie Des Aînés) cette activité gratuite a attiré une vingtaine de personnes souriantes et documentées. Animée avec gentillesse et compétence par Michelle Durand, guide au Centre d'Interprétation du Milieu Écologique du Haut-Richelieu (CIME) cette randonnée a suscité nombre d'échanges entre les participants tous passionnés par la flore et la faune de notre région. Michelle a notamment attiré l'attention des randonneurs sur plusieurs sortes de fougères, sur les arbres, sur les plantes indigènes, sur les chants d'oiseaux, sur la présence de tortues ... et sur l'importance de toute cette biodiversité pour notre qualité de vie. Curieux, les randonneurs affichaient des visages heureux et satisfaits au terme de cette jolie promenade d'une durée d'environ deux heures. Merci aux deux municipalités pour cette belle initiative et mon rendez-vous est pris à l'automne prochain pour une nouvelle randonnée.



Parc Régional Saint-Bernard

Sylviane Soulaine Couture
Citoyenne de Saint-Cyprien-de-Napierville

Aînés et consommation
DES DROITS À FAIRE VALOIR

Votre gouvernement Québec

Un guide gratuit pour les aînés
Connaissez-vous le guide **Aînés et consommation** : **des droits à faire valoir** de l'Office de la protection du consommateur?

Il peut être téléchargé à l'adresse [Québec.ca/aînés-consommation](https://Quebec.ca/aînés-consommation). Vous pourrez vous y référer facilement.

Épluchette de blé d'inde de la FADOQ

23 août 2024 13h à 19h

Centre communautaire de Napierville

Ouvert à tous

fadoq

Menu : sandwich,
blé d'inde, gâteaux





URBANISME

Votre piscine est-elle conforme?

Faites votre auto-évaluation



Toutes les piscines devront être conformes d'ici le **30 septembre 2025**.

Toutes les informations sur notre site :

www.st-cypriendenapierville.com/fr/services-municipaux/urbanisme-et-amenagement-du-territoire/

Sécurisez votre piscine extérieure pour prévenir tout risque de noyade!

Pour limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres). Il faut faire une [demande de permis](#) de construction de piscine ou d'une installation connexe (clôture, plateforme, terrasse, etc.).

Le Règlement s'applique à **toutes les piscines**, peu importe leur date d'installation. Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1er novembre 2010, et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour s'y conformer.

Le gouvernement du Québec a créé un pamphlet explicatif sur toutes les règles à suivre pour mettre à jour les mesures de sécurité et prévenir tout risque de noyade.

[Document synthèse résumant les normes à l'intention des citoyens](#) disponible sur le site internet.

Le [site du gouvernement](#) vous informe sur ces règles et vous donne des formulaires d'évaluation à remplir pour vous assurer de la conformité de vos installations.

PORTRAIT D'UNE ENTREPRISE

de chez nous



9248-9566 Québec inc

54, Rogel-Lamoureux, local 101

Napierville, Québec

J0J 1L0

450-245-0870

info@creationsebene.com



Créations ébène inc est spécialisé dans le mobilier sur-mesure pour les particuliers et les commerces. Leurs créations sont uniques et originales et la réalisation de vos projets se fait dans le style qu'il vous convient : contemporain, design, moderne, vintage, ancien, rustique, etc. Leur équipe dynamique d'ébénistes et de designers, crée des meubles uniques, selon vos besoins afin qu'ils s'intègrent parfaitement à votre intérieur.

La création de meuble à partir d'objets récupérés, un choix innovant, créatif et écologique.

Que ce soit pour la réalisation d'une vanité de salle de bain, d'armoires de cuisine, de manteau de foyer, cinéma-maison et bien plus. L'équipe est à votre disposition pour la réalisation de vos projets et tous leurs meubles sont entièrement fabriqués au Québec.

Créations Ébène inc, est l'union de deux jeunes créateurs qui offrent un service spécialisé et unique selon les goûts et besoins de chacun. Un duo qui fonctionne bien et qui est animé par une passion commune, la Création !

Patrice adore ça quand un client lui présente une demande qui le force à se creuser les méninges pour imaginer le meuble qui répondra parfaitement à ses besoins.

Ariane fait du design et s'occupe de la comptabilité et de la gestion de l'entreprise.

Pour eux, aucun projet n'est inintéressant, les demandes compliquées constituent le genre de défis qu'ils aiment relever.

Patrice et Ariane tiennent à souligner que sans leur équipe dévouée et leur clientèle fidèle depuis 13 ans, ces projets incroyables n'auraient pu être réalisés!

Envie de voir votre entreprise au sein du bulletin municipal ? Simplement nous faire suivre votre logo, charte de couleur ainsi qu'une description sommaire, vos coordonnées ainsi qu'une ou deux photos au info@st-cyprienlenapierville.com

Le gazon reste à la maison

Connaissez-vous l'herbicyclage? C'est simple : il suffit de laisser vos retailles de gazon au sol après la tonte. Simple et facile à intégrer à ses habitudes (rien à faire!), l'herbicyclage permet d'enrichir la pelouse d'un engrais naturel et riche en azote et en eau.

À l'aide d'une tondeuse munie d'une lame déchiqueteuse bien affilée, tondez la pelouse régulièrement pour conserver une hauteur de gazon d'environ sept (7) centimètres. Dans un délai de 24 à 48 heures, les retailles de gazon auront disparu.



GROS REBUTS

SACHEZ FAIRE LA DIFFÉRENCE

NON VALORISABLES
Collectés 1 fois par mois

Divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toile roulés, meuble rembourré ou fait de textile

VALORISABLES
À apporter dans un écocentre

Meuble (sans rembourrage ni tissus), télévision, ordinateur, matériaux de construction, toilette, douche, électroménager, branches et bûches (non collectés en bordure de rue)

Pour en savoir plus : compo.qc.ca ou 450 347-0299

MRC *Municipalité de Repêcherie* Compo-Haut-Richelieu

Que peut-on déposer le jour de la collecte des gros rebuts?

Tous les gros rebuts non valorisables : divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toiles roulés, meuble rembourré ou fait de textile. Ceux-ci sont ramassés une fois par mois directement en bordure de rue. Sur le calendrier, la date est identifiée grâce à l'icône de fauteuil. En cas de doute, visitez compo.qc.ca/gros-rebuts.

Écocentres : compo.qc.ca/ecocentres

Téléchargez l'application *Ça va où* de RECYC-QUÉBEC pour trouver la bonne destination à chaque matière.

DU COMPOST DE QUALITÉ DISPONIBLE POUR LES CITOYENS!

- À compter du samedi 15 juin 2024, 9h, à l'écocentre Iberville (825, rue Lucien-Beaudin, Saint-Jean-sur-Richelieu).
- À compter du samedi 22 juin 2024, 9h, à l'écocentre Saint-Rémi (284, rue de l'Église, Saint-Rémi).

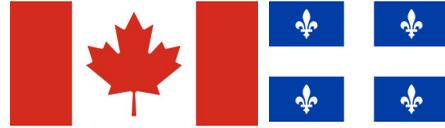
Tous les détails sur le facebook et sur la page d'accueil du site internet : www.st-cypriendenapierville.com

HORAIRE ESTIVAL—Écocentres dès le 6 mai

	Dim.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi	Samedi
Iberville		8h à 16h	8h à 16h			8h à 16h	9h à 16h
Saint-Luc			8h à 16h	8h à 16h	8h à 18h	8h à 16h	9h à 16h
Lacolle					8h à 16h		9h à 16h
Saint-Rémi *				10h à 18h		8h à 16h	9h à 16h



CALENDRIER



Les bureaux municipaux seront fermés lundi le 24 juin (St-Jean) et le 1er juillet (Fête du Canada)

Les écocentres seront fermés le lundi 24 juin et 1er juillet. Il n'y a aucun changement à l'horaire des collectes.

Le 23 juin 2024

RETROUVONS-NOUS À LA **BELLE ÉTOILE** FÊTE NATIONALE QUÉBEC

AU PARC POUPART
 140, RUE POUPART, NAPIERVILLE
 STATIONNEMENT SUR PLACE RÉSERVÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.
 STATIONNEMENT DISPONIBLE À L'ARÈNA.

13H À 20H30 - FESTIVITÉS AU PARC POUPART
 ANIMATION ET MUSIQUE PAR LB PRODUCTION
 SPECTACLE AMATEUR DE DANSE
 MAQUILLAGE POUR ENFANTS
 JEUX GONFLABLES
 TRAMPOLINE ACROBATIQUE
 CUISINE DE RUE (FOODTRUCK)

R Récupération

C Compostage

D Déchets

Gros rebus non valorisables

Feuilles



Séances du conseil



parc Michel-Dumouchel

✓ Acceptés : matelas, divan, tapis, toiles

⊗ Refusés : meuble de bois, toilette, etc.

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	C	5	6	7
8	9	10	C	11	12	13
14	15	16	C	17	18	19
20	21	22	C	23	24	25
26	27	28	C	29	30	1

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	C	10	11	12
13	14	15	C	16	17	18
19	20	21	C	22	23	24
25	26	27	C	28	29	30
31						